

*Le 20 mai 2004*

163

**CA04 080359**

Soumis l'ordre du jour de la séance spéciale du 20 mai 2004 (sommaire décisionnel numéro 1042314059).

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Irving Grundman, il est

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

D'adopter tel que soumis l'ordre du jour de la séance spéciale du 20 mai 2004.

**ADOPTÉ.**

---

**CA04 080360**

Le conseiller René Dussault donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il sera proposé un règlement modifiant le règlement numéro 1051 sur le zonage.

Copie du projet de règlement numéro 1051-313 ayant été transmise aux membres du Conseil dans les délais prévus par la loi, le secrétaire demande la dispense de lecture de ce règlement à la séance au cours de laquelle il sera adopté (sommaire décisionnel numéro 1042796005).

---

**CA04 080361**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1043231020 relatif à la suspension sans solde du directeur d'arrondissement.

ATTENDU la résolution numéro CE03 2682 adoptée par le Comité exécutif lors de la séance du 17 décembre 2003 et ratifiant la décision du maire de la Ville de Montréal relative à la suspension immédiate de monsieur Robert Fortin, directeur d'arrondissement;

ATTENDU qu'il appartient au conseil d'arrondissement de fixer les conditions relatives à la suspension du directeur d'arrondissement;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

- 1.- De suspendre sans solde monsieur Robert Fortin, directeur d'arrondissement, à compter du 20 mai 2004.
- 2.- De relever monsieur Robert Fortin de son obligation d'exclusivité de services professionnels à l'endroit de la Ville.

**ADOPTÉ.**

---